

Quelle stratégie participative pour la gestion locale de l'eau avec les citoyens ?

2. Fiches étapes

Version finale
Octobre 2017



PRÉAMBULE

Ce travail a été réalisé par l'Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (**IRSTEA**) pour l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (**AERMC**). Il s'inscrit dans un accord-cadre entre les deux parties pour un projet établi sur trois ans (mi 2016-mi 2019) intitulé :

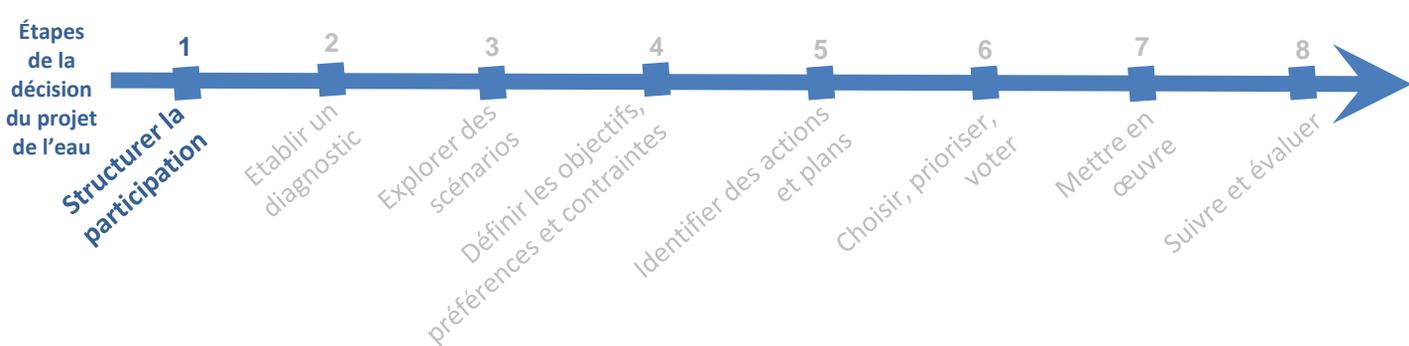
Quelle stratégie participative pour la gestion locale de l'eau avec les citoyens ?

Le projet vise à recenser, expérimenter et évaluer de nouveaux dispositifs participatifs permettant d'impliquer les parties prenantes et les citoyens dans la décision, la gestion et la gouvernance du grand cycle de l'eau en France. Les conclusions seront mises à disposition des acteurs sur le bassin Rhône Méditerranée et Corse. Les premiers résultats sont rassemblés autour de **trois documents indissociables et complémentaires** :

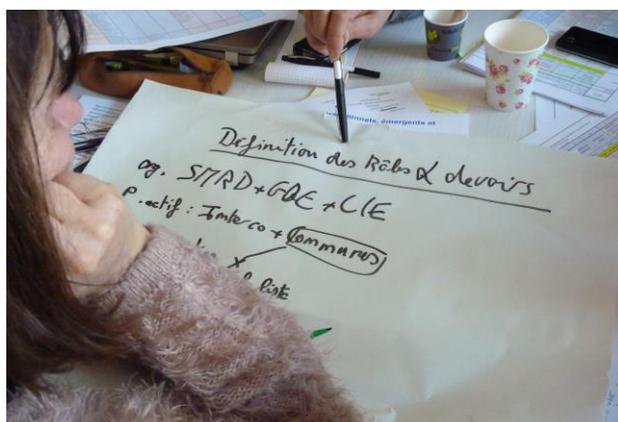
1. **État de la connaissance**
2. **Fiches étapes** (présent document)
3. **Fiches méthodes**

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué directement ou indirectement à cette production :

- ✓ **Les membres du comité de suivi** : Elizabeth BRAZIER-CHASSAGNE de l'union régionale des centres permanents d'initiative pour l'environnement Rhône Alpes (URCPIE), Cécile BOURBON de l'association Rivière Rhône Alpes Auvergne (ARRA), Nicolas METSU du réseau régional des gestionnaires de milieux aquatiques en PACA (RRGMA), Delphine LOUPSANS de l'agence française de la biodiversité (AFB), Bertrand PARIS de l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne (ICPC), Hélène FLACHON, Nathalie SAUR et Nathalie SUREAU BLANCHET de l'AERMC, Martin CAVERO et Caroline SOURZAC-LAMI pour l'IRSTEA.
- ✓ **Le panel d'experts** : Gaëlle GASC et Yannick ARAMA de CONTRECHAMPS, Jean-Emmanuel ROUGIER de LISODE, Philippe BARRET de GEYSER/DIALTER, Anne CLEMENS du GRAIE, et Géraldine ABRAMI de l'IRSTEA.
- ✓ **Les structures et personnes** ayant participé aux séminaires sur la participation organisés dans le cadre du projet (déc. 2016 –janv. 2017) et dont les commentaires ont enrichi la version préliminaire de ce document (cf. annexe 2).
- ✓ **Le secrétariat technique** du projet : Emeline HASSENFORDER, Nils FERRAND, Patrice GARIN pour l'IRSTEA et Anne PRESSUROT pour l'AERMC.



Discuter les rôles et les droits des différents acteurs dans la prise de décision



Crédits: IRSTEA

Cette étape a lieu normalement avant le processus de décision. Elle consiste à structurer la participation, c'est-à-dire à déterminer la manière dont la participation sera mise en place. Elle vise donc à laisser les participants décider quels acteurs feront partie du processus de décision, à quel moment, avec quel rôle et par quels moyens.

Quel degré de participation ?

Le gestionnaire conçoit le processus de décision à l'aide d'un expert. Les citoyens sont informés par le biais de réunions publiques, de rapports, d'un site internet, etc.

Après proposition experte, les citoyens sont consultés : ils donnent leur avis sur qui devrait participer à la décision, quand et comment.

OU : Des représentants des différentes parties prenantes conçoivent et choisissent le processus de décision.

Les citoyens co-conçoivent le processus de décision avec les autres parties prenantes et ils décident ensemble qui sera impliqué à quelles étapes de la décision, et de quelle manière.

Information

Co-construction

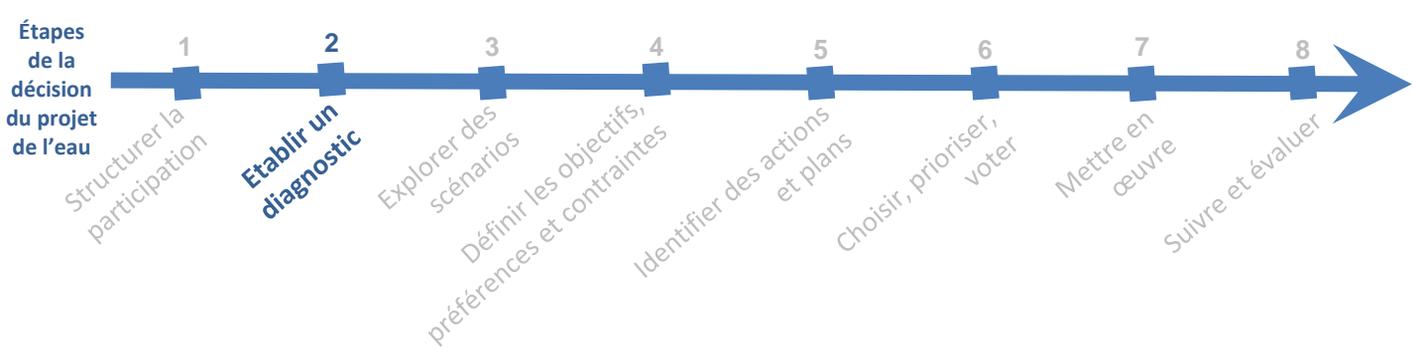
Co-décision

Exemples de méthodes

Analyse participative des acteurs

Charte de la participation

Plan de participation



Décrire et comprendre l'état biophysique, social et économique du territoire



Credits: CPE / SMECRU

Cette étape de diagnostic vise à décrire l'état passé et présent du bassin versant, d'un point de vue social, économique et environnemental (les usages de l'eau, les débits, les espèces animales, etc.). Elle vise aussi à identifier et analyser les principaux enjeux, et comprendre la gestion. Cela peut être réalisé par le biais d'observations de terrain, d'inventaires, de cartes, de modélisation, etc.

Quel degré de participation ?

Le gestionnaire fait appel à un expert pour réaliser le diagnostic. Il présente ensuite les résultats de cette étude aux citoyens.

Les citoyens sont consultés pour donner leurs opinions, préférences et préoccupations afin de les intégrer au diagnostic.

OU: Des représentants des parties prenantes collaborent avec un expert pour établir le diagnostic.

Les citoyens prennent part activement à la conception du diagnostic, par exemple en aidant à la collecte de données. Ils identifient et analysent également des problématiques et enjeux, voire modélisent.

Information

Co-construction

Co-décision

Exemples de méthodes

Analyse participative des acteurs

Photo & vidéo participative

Modélisation participative

Cartographie participative

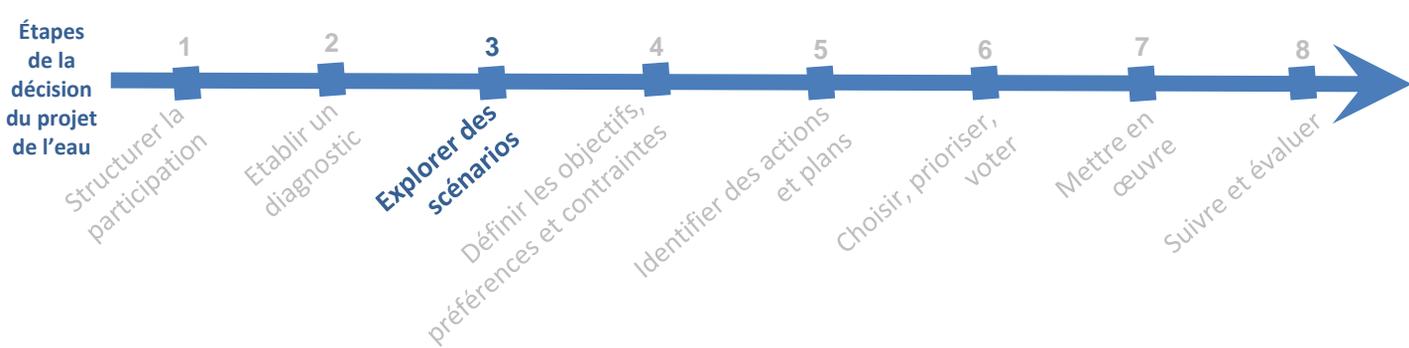
Simulation participative / Jeu de rôle

Diagnostic participatif

Théâtre participatif

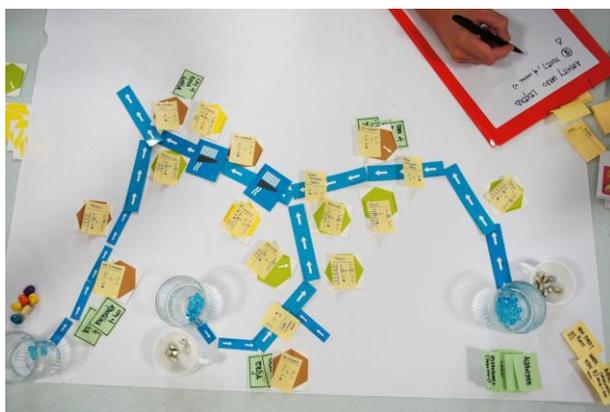
Observatoire / Inventaire / Surveillance participatifs

Recueil de mémoire collective / Archive participative



Explorer des scénarios pour le futur

L'étape d'exploration de scénarios consiste à imaginer ce à quoi la rivière et ses alentours ressembleront dans le futur. Quelles tendances observe-t-on ? Quels sont les changements possibles et souhaitables pour l'avenir du territoire ? Cette étape permet aussi d'anticiper et de simuler les impacts de certaines mesures, actions ou stratégies de gestion (par exemple la construction d'un barrage, des interdictions d'usage, etc.); ou de chercher des chemins.



Crédits : IRSTEA

Quel degré de participation ?

La prospective et / ou la simulation sont réalisées par des experts. Les résultats sont rendus public à travers un rapport, une réunion ou un site internet.

Les citoyens sont consultés pour exprimer leurs visions ou souhaits pour le futur ou ils ou prennent part à la simulation sur un modèle préétabli.

OU: Des représentants des parties prenantes conçoivent le modèle, les scénarios et réalisent les simulations.

Les citoyens définissent avec les autres parties prenantes les scénarios possibles et/ou ils développent des modèles de simulation pour discuter des impacts potentiels de différents modes de gestion et d'actions.

Information

Co-construction

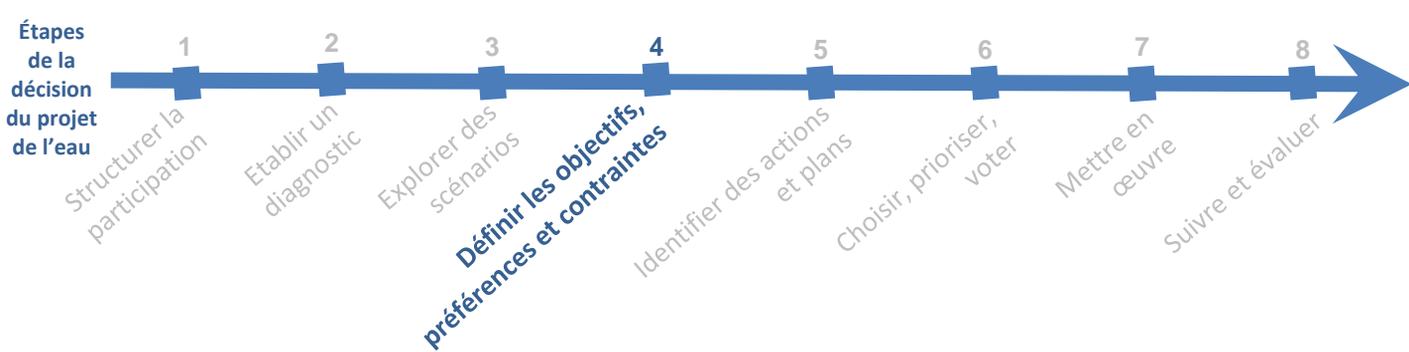
Co-décision

Exemples de méthodes

Scenarii /
Prospective participative

Simulation participative / Jeux de rôles

Théâtre participatif



Définir des objectifs, discuter les préférences et les contraintes pour le bassin versant



Credits: IRSTEA

Cette étape vise à définir les objectifs pour le bassin versant, à identifier et discuter des priorités, ainsi qu'à mettre en évidence à la fois les préférences et les contraintes concernant le développement, la protection et la gestion de la rivière et de son territoire. Ces objectifs peuvent par exemple porter sur l'amélioration de la qualité de l'eau, un partage plus équilibré de l'eau ou une protection plus efficace contre les inondations.

Quel degré de participation ?

Le gestionnaire définit les objectifs en fonction de ses préférences et de ses contraintes. Il peut se faire accompagner par des experts.

Les citoyens sont consultés : leurs avis sont partiellement intégrés dans la rédaction des objectifs.

OU: Des représentants des parties prenantes définissent les objectifs en fonction de leurs préférences et de leurs contraintes.

Les citoyens et les autres parties prenantes définissent ensemble les objectifs en fonction des préférences et des contraintes qu'ils ont exprimées.

Information

Co-construction

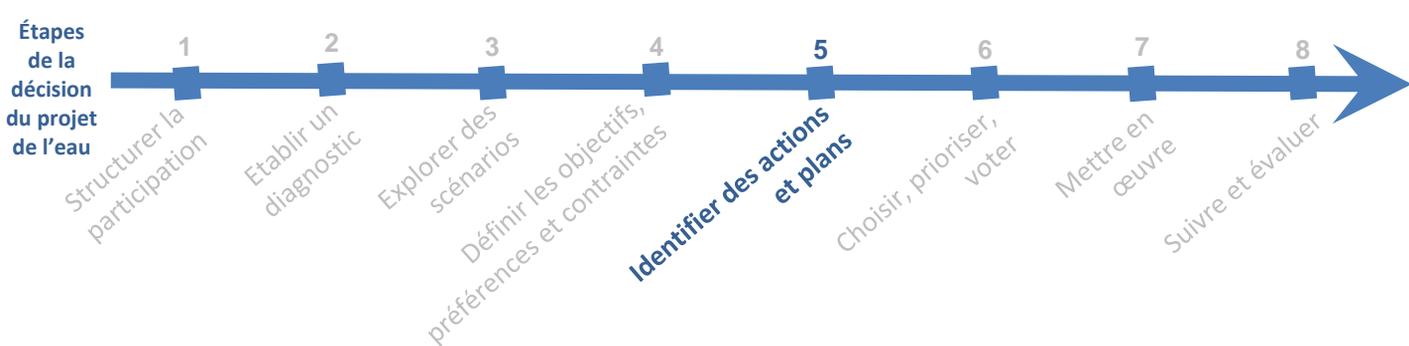
Co-décision

Exemples de méthodes

Élicitation des préférences

Charte citoyenne

Cartographie mentale



Inventer, identifier et structurer les actions puis les plans / stratégies possibles



Crédits: RIV4VAL

Cette étape vise à imaginer les actions qui permettront d'atteindre les objectifs fixés à l'étape précédente. Ce doit être l'occasion d'ouvrir de nouveaux horizons, d'imaginer des solutions créatives et inédites. C'est aussi le moment d'identifier la manière dont ces actions s'articuleront et pourront être mises en place dans un plan global, une stratégie pour le bassin : par qui, quand, avec quels moyens, etc.

Quel degré de participation ?

Un expert est mandaté pour proposer différentes actions et plans. Les résultats sont rendus publics par le biais de réunions, de rapports ou sur internet.

Les citoyens sont consultés : ils peuvent donner leur avis et suggérer des actions potentielles, qui sont partiellement intégrées dans la rédaction du plan.

OU: Des représentants des parties prenantes identifient les actions et élaborent le plan global.

Les citoyens définissent ensemble, avec les autres parties prenantes, les actions et les plans.

Information

Co-construction

Co-décision

Exemples de méthodes

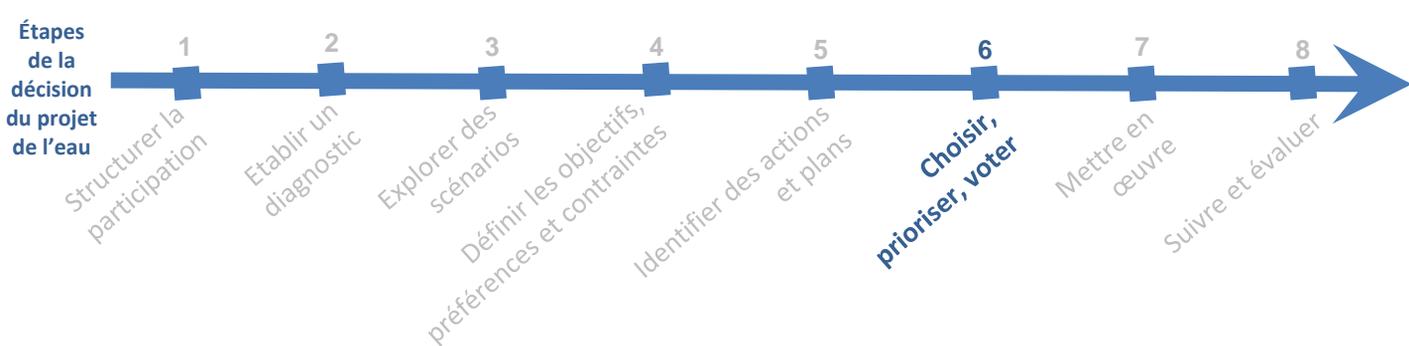
Planification participative

Cartographie participative

Budget participatif

Théâtre participatif

Cartographie mentale



Choisir, prioriser, voter parmi les actions et les plans possibles



Le but de cette étape est de choisir, prioriser et ordonner les actions ou les stratégies imaginées lors de l'étape précédente, pour identifier celles qui répondent le mieux aux besoins et aux objectifs, en fonction des ressources disponibles. Cette étape comprend en général des moments individuels et des moments collectifs. Les méthodes de cette étape peuvent aussi être utilisées pour choisir et prioriser des scénarios (étape 3) ou des objectifs (étape 4).

Quel degré de participation ?

Le gestionnaire choisit les actions ou les plans qui lui semblent les plus satisfaisants avec ses partenaires. La décision est ensuite rendue publique.

Les citoyens sont consultés pour donner leurs avis sur les actions et/ou plans qu'ils considèrent comme prioritaires.

OU: Des représentants des parties prenantes choisissent ou classent les actions / plans qu'ils considèrent comme prioritaires.

Les citoyens et les autres parties prenantes choisissent, priorisent et votent ensemble pour les actions et ou plans qu'ils souhaitent mettre en œuvre.

Information

Co-construction

Co-décision

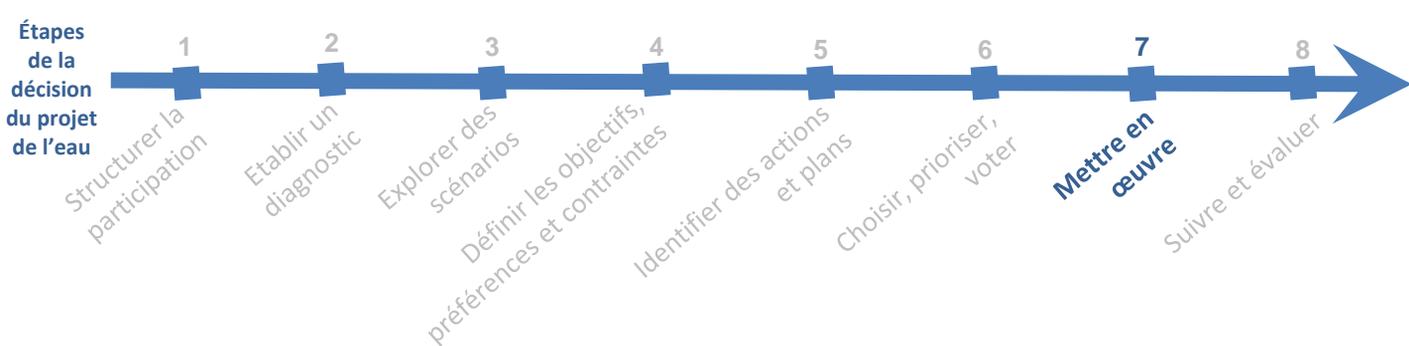
Exemples de méthodes

Évaluation d'actions et plans (par critères)

Priorisation et le vote

Construction de consensus

Délibération



Mettre en œuvre les actions et les plans choisis



Credits : CPIE

Cette étape vise à mettre en œuvre les actions et les plans qui ont été choisis lors des étapes précédentes. Il peut s'agir par exemple de construire des équipements, de créer de nouveaux sites protégés, de mettre en place de nouvelles mesures de surveillance des usages de l'eau ou encore d'organiser des événements de sensibilisation.

Quel degré de participation ?

Le gestionnaire fait appel à des entreprises spécialisées pour mettre en œuvre les actions et plans retenus. Les citoyens utilisent, bénéficient ou sont impactés par ces derniers.

Les citoyens ou des représentants des parties prenantes prennent part dans la réalisation d'une action ou dans la mise en œuvre du plan.

Les citoyens sont en charge de la mise en œuvre du plan ou de certaines actions. Ils agissent directement eux-mêmes sur le « terrain ».

Information

Co-construction

Co-décision

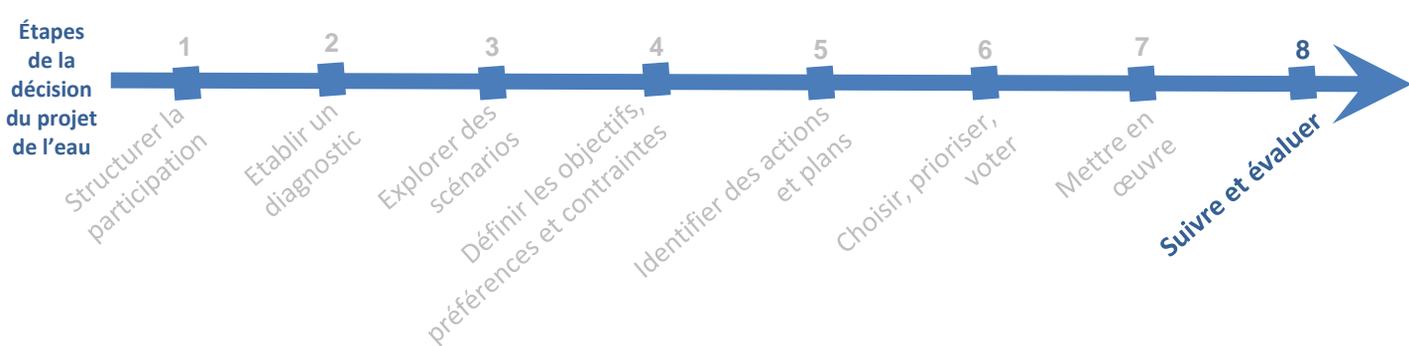
Exemples de méthodes

Financement participatif

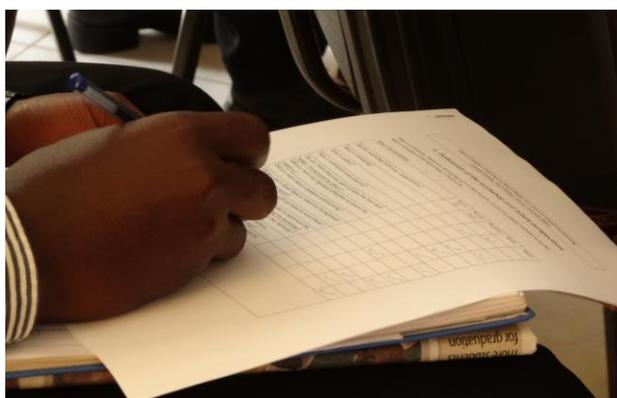
Observatoire / Inventaire / Surveillance participatifs

Chantier participatif

Nettoyage participatif



Suivre et évaluer les décisions, les actions et les stratégies, ainsi que leurs impacts



Credits: IRSTEA

Le but de cette étape est de suivre la progression et de mesurer les impacts des décisions prises. Elle permet de déterminer si les objectifs ont été atteints de manière satisfaisante, d'en tirer les leçons et de formuler des recommandations. Une manière classique d'évaluer consiste à comparer une situation (état de la rivière, comportements des usagers, ...) avant et après la mise en place d'un plan d'action.

Quel degré de participation ?

Le gestionnaire fait appel à un expert pour suivre et évaluer le projet, l'action, le plan ou la politique mise en œuvre à moyen et long terme.

Les citoyens sont mobilisés ponctuellement pour collecter des données et des informations.

OU: Des représentants des parties prenantes sont en charge du suivi et de l'évaluation.

Les citoyens sont engagés dans le suivi continu du projet ou d'une action. Ils évaluent leurs impacts ou surveillent la mise en place et le respect des mesures prises.

Information

Co-construction

Co-décision

Exemples de méthodes

Suivi et évaluation participatifs

Observatoire / Inventaire / Surveillance participatifs

Photo & vidéo participative